

ECOLE DEPARTEMENTALE DES JEUNES-ARBITRES



SAISON 2021-2022

***Une porte d'entrée
dans le domaine
des commissaires sportifs
et de l'arbitrage !***

Afin de dynamiser le secteur de l'arbitrage, le comité de la Haute Loire de judo a décidé de mettre en place pour la saison 2021-2022 :

L'ECOLE DEPARTEMENTALE DES JEUNES-ARBITRES.

Cette dernière a deux objectifs principaux :

- **permettre aux jeunes (les benjamins 2^{ème} année, les minimes et les jeunes cadets) de se former à la fonction de commissaire sportif et d'arbitre tout au long de la saison afin d'obtenir à plus ou moins long terme le titre d'arbitre départemental. Il s'agit d'une étape intermédiaire entre l'arbitrage au sein du club et la formation pour devenir commissaire sportif ou arbitre départemental.**
- **proposer aux clubs la mise à disposition de jeunes arbitres afin de pouvoir les aider dans l'organisation des animations interclubs.**

FONCTIONNEMENT POUR LES JEUNES

SOUHAITANT INTEGER

L'ECOLE DEPARTEMENTALE DES JEUNES-ARBITRES

Article 1 :

Tous les judokas BENJAMINS 2^{ème} année, MINIMES et CADETS (nés en 2010 au minimum) licenciés dans un club du comité départemental de judo peuvent intégrer l'E.D.J.A. La ceinture orange sera le grade minimum attendu.

Intégrer l'E.D.J.A. est un premier pas dans l'arbitrage fédéral. Cela permet de :

- apprendre en arbitrant et tenant des tables régulièrement,
- se préparer aux coupes du jeune arbitre,
- se former afin de s'inscrire ultérieurement à la formation d'arbitre départemental ou de commissaire sportif
- de valider son UV « engagement personnel » pour l'obtention de la ceinture noire.



**INTEGRER L'ECOLE DEPARTEMENTALE DES JEUNES ARBITRES EST
UNE ALTERNATIVE PREALABLE A LA FORMATION POUR DEVENIR
ARBITRE DEPARTEMENTAL ou COMMISSAIRE SPORTIF**

Il est possible pour les plus motivés et les plus aguerris de s'inscrire simultanément à l'E.D.J.A et à la formation pour devenir commissaire sportif départemental.

Article 2 :

Une inscription à l'aide de la feuille en annexe sera à remplir et à envoyer auprès du comité départemental avant le 9 octobre 2021 (ou à remettre lors du stage de rentrée du 9 octobre) accompagnée de l'autorisation parentale. Les inscriptions plus tardives pourront être éventuellement acceptées en fonction des effectifs inscrits (et si cela ne gêne pas le fonctionnement général)

Article 3 :

Le responsable administratif de l'E.D.J.A. est Jean-Louis NABONNAND. Il sera en charge de la partie administrative, de la relation avec les clubs supports et des jeunes commissaires sportifs. Il sera assisté par Laurent MARTINEZ qui aura la charge de l'encadrement des jeunes-arbitres inscrits lors des différentes manifestations.

Article 4 :

Un calendrier annuel avec les dates d'arbitrage (celles indiquées sont encore prévisionnelles) sera fourni aux jeunes fin octobre. Une demi-journée de stage permettant de faire connaissance et de se former se déroulera pour tous les jeunes inscrits:

SAMEDI 9 OCTOBRE 13h30-17h

(DOJO DEPARTEMENTAL-YSSINGEAUX)

Les jeunes arbitres seront invités à prendre part au nombre d'animations qu'ils souhaitent. 3 dates semblent le minimum souhaitable !

Planning prévisionnel des animations départementales (à paraître prochainement)

Merci de bien être vigilant au calendrier fourni pour honorer vos engagements tout au long de la saison

Des horaires précis et ajustés en fonction du nombre de judokas participants à la manifestation seront fournis aux jeunes arbitres une à deux semaines à l'avance. Les jeunes-arbitres s'engagent à arriver et repartir aux horaires indiqués.



Pour les jeunes souhaitant prendre part à la manifestation comme combattant des aménagements seront possibles afin qu'il puisse concilier les deux au mieux

Article 5 :

Un T-shirt sera remis aux jeunes-arbitres en début de saison. Ce dernier devra être porté pour l'arbitrage de chaque manifestation.

Un équipement sportif sera offert par le comité départemental en juin 2022 aux jeunes-arbitres. La dotation dépendra du nombre de présences de chaque jeune-arbitre au cours de la saison :

Nombre de présences	3	4	5
Cadeaux sous réserve de disponibilité au catalogue DOTATION MIZUNO	CEINTURE	SAC A DOS	SAC VINTAGE
			

Article 6 :

Le club organisateur s'engage à prendre en charge le jour de la manifestation l'accueil : des jeunes-arbitres, l'arbitre responsable de l'E.D.J.A.

- manifestation sur une 1/2 journée : une boisson et un petit accompagnement (gâteaux, barres chocolatées) seront offerts aux jeunes-arbitres.

- manifestation sur une journée : une boisson et un repas (pouvant notamment contenir un sandwich accompagné d'un complément) seront offerts aux jeunes-arbitres.

FICHE DE CANDIDATURE ECOLE DEPARTEMENTALE DES JEUNES-ARBITRES

A RENVOYER AVANT LE 9 OCTOBRE 2021 :

Soit par courrier :

comité départemental de judo - complexe Choumouroux – 43200 Yssingaux

Soit par mail :

comite.judo43@aurajudo.com

OU A REMETTRE LORS DU STAGE D'ARBITRAGE DU SAMEDI 9 OCTOBRE 2021

Les inscriptions plus tardives pourront être éventuellement acceptées en fonction des effectifs inscrits

Nom :Prénom :

Adresse :

.....

Numéro de téléphone fiable (mobile afin de permettre l'envoi de sms).....

Email fiable (et lisible).....

Club.....Taille de T-shirt.....

Grade..... Année de naissance.....

ACCORDS :

J'ai lu documentation et désire intégrer pour la saison 2021/2022

L'ECOLE DEPARTEMENTALE DES JEUNES-ARBITRES.

Signatures

du jeune-arbitre :

du professeur de judo : nom du professeur signature

du responsable légal 1 : nom du responsable signature

du responsable légal 2 nom du responsable signature

Si vous avez certaines remarques à formuler, n'hésitez pas à les inscrire ci-dessous :



contact si nécessaire : Jean-Louis NABONNAND – 0678178508 – comite.judo43@aurajudo.com

AUTORISATION PARENTALE ANNUELLE

Je soussigné(e) :(nom et prénom du représentant légal1)

Je soussigné(e) :(nom et prénom du représentant légal2)

➤ **autorise mon fils ou ma fille**
(nom et prénom de l'enfant)

à participer aux formations : école d'arbitrage de judo ou de commissaire sportif stagiaire ou d'arbitre stagiaire au sein du comité départemental de la Haute-Loire lors de la saison 2021-2022

Il ou elle sera sous la responsabilité de :

- M. Nabonnand formateur des commissaires sportifs de la Haute-Loire
- M. Martinez formateur arbitres de la Haute-Loire

➤ **autorise le responsable de l'encadrement à faire pratiquer tout soin médical urgent (y compris une hospitalisation) ou toute intervention qui s'avèrerait indispensable conformément aux prescriptions du corps médical consulté.**
(en cas de refus rayer la mention)

A défaut, il ou elle sera pris(e) en charge par les services d'urgence.

➤ **reconnait avoir été informé(e)** que la prise en charge de mon enfant par « l'encadrement » ne se fera et qu'à partir du lieu de formation « dojo d'Yssingaux »

➤ **certifie que mon fils ou ma fille est à jour de tous ses vaccins** (Tétanos, ...)

➤ **certifie que mon enfant est licencié pour la pratique du judo conformément à la réglementation en vigueur à ce jour.**

Personnes à prévenir en cas d'urgence:

Nom : Qualité :
Tel dom/prof/mob.....

Nom Qualité.....
Tel dom/prof/mob.....

RENSEIGNEMENTS UTILES

N° de sécurité sociale :

Nom de l'assuré :

Mutuelle :

Allergies connues :

Autres :

Fait à , le

Signatures
représentant légal 1 représentant légal 2

Tout participant ne se présentant pas muni de ce document dûment complété et signé par son représentant légal sur le lieu de rendez-vous fixé ne sera pas admis.

